

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2**

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

Adresse du bien : **AVENUE SALOME 2 (CENTRE SPORTIF)**  
Identité du demandeur : **S.P.R.L. CLEAR WIRE**  
**Avenue Louise 326 à 1050 Bruxelles**  
Objet de la demande :  
Permis d'environnement : **EXPLOITATION D'UNE STATION COMPRENANT DES ANTENNES EMETTRICES  
ET DES REDRESSEURS (BATTERIES STATIONNAIRES)**  
**RUBRIQUES: 162 et 3 (nouveau permis)**  
Nature de l'activité principale : **CENTRE SPORTIF ET ECOLE**  
Zone : **ZONE D'EQUIPEMENT D'INTERET COLLECTIF OU DE SERVICE PUBLIC**  
Plan particulier d'affectation du sol : **NEANT**  
Motif principaux de l'enquête : **- ORDONNANCE DU 05.06.1997 RELATIVE AUX PERMIS D'ENVIRONNEMENT  
- APPLICATION DES RUBRIQUES DE LA LISTE DES INSTALLATIONS  
CLASSEES (AGRBC DU 04.03.1999): rubrique 162: antennes émettant des  
rayonnements visés par l'ordonnance du 01.03.2007 et nuisances  
provoqués par les radiations non-ionisantes / rubrique 3: batteries  
stationnaires ou installations fixes pour le rechargement d'accumulateurs**

**L'enquête publique se déroule du 09.09.2011 au 23.09.2011**

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier complet de demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2ème étage)

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00
- Le jeudi : de 16 h 00 à 20 h 00.

**Uniquement sur rendez-vous entre 19h00et 20h00 (accès par le garage après 19 h 00)**

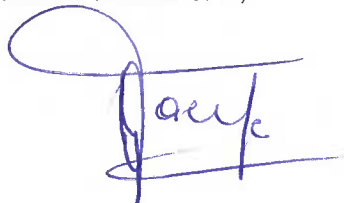
Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues à l'administration communale où les documents peuvent être consultés pendant ces mêmes heures.

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : avenue Charles Thielemans, 93, 1150 Bruxelles, au plus tard le : **23.09.2011.**
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00.

A Woluwe-Saint-Pierre, le 06.09.2011

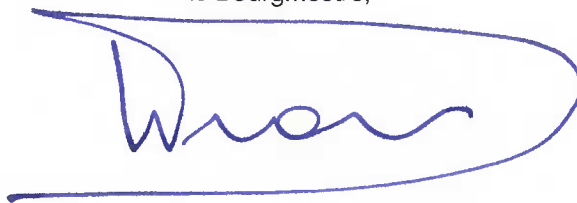
Le Secrétaire communal f.f,



Dominique VAEYE,

Par le Collège :

Le Bourgmestre,



Willem DRAPS